

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC**

Le 19 décembre 2018 avait lieu une réunion extraordinaire du conseil municipal tenue à 19h30 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse, les conseillers : François Théberge, Berthold Allard, Jean Ouellet, Michel Gagnon, Jules Bernier et Martin Hudon.

Tim St-Pierre, secrétaire-trésorier, était aussi présent.

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal, à tous les membres du conseil le 13 décembre 2018, soit plus de deux jours avant sa tenue.

18.12.195 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Martin Hudon
et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, sans possibilité d'y inscrire de nouveaux items.

18.12.196 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

CONSIDÉRANT QUE monsieur Tim St-Pierre, secrétaire-trésorier, a fait la lecture du plan triennal d'immobilisations 2019-2020-2021;

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement

D'adopter le plan triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

18.12.197 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019

Monsieur le conseiller Michel Gagnon donne AVIS DE MOTION qu'il soit présenté à une séance ultérieure un règlement ayant pour objet l'établissement des taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2019.

La présentation du projet de règlement n'a pas été faite, elle le sera au cours d'une séance ultérieure.

**** *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

À 19h45, monsieur François Théberge propose la levée de l'assemblée.
Acceptée à l'unanimité.

Denise Lamontagne, mairesse

Tim St-Pierre, secrétaire-trésorier